



Rencontre d'information et de création du Comité consultatif sur le projet éolien Saint-Cyprien

14 janvier 2015, 18 h 30 à 21 h

Motel Resto-Bar Le Douglas

Compte rendu

Présents :

- Daniel Turcotte (Citoyen de St-Cyprien de Napierville)
- Francis Garceau (Citoyen de la Montérégie)
- Chef Gina Deer (Conseil mohawk de Kahnawake)
- Maurice Boissy (Conseiller Municipal de St-Cyprien de Napierville)
- Vincent Moreau (Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM))
- Dr. Phillippe Blais (Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM))
- Chantale Chatelain (Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu, COVABAR)
- Jean-Francois Boire (Propriétaire-signataire)
- Serge Lefebvre (Propriétaire-signataire)
- Stéphane Poirier (Coordonnateur du projet éolien pour EDK)
- Lynn Jacobs (Porte-parole du projet éolien pour EDK)
- Julie Reid Forget (Facilitateur-Documentation, Transfert Environnement et Société)
- Cédric Bourgois (Facilitateur-Animation, Transfert Environnement et Société)

Absents :

- Annie-Pierre Corriveau (Citoyenne de St-Cyprien de Napierville)
- Jeannine Pinard (Citoyenne de Saint-Bernard-de-Lacolle)

En Annexe :

- Présentation de Transfert Environnement et Société
- Présentation générale du projet par EDK

Ouverture par le facilitateur

Les consultants de Transfert Environnement et Société se présentent et expliquent leurs rôles respectifs pour cette rencontre et dans le cadre du développement de ce projet.

Mot de bienvenue d'Énergie durable de Kahnawà:ke (EDK)

Madame Lynn Jacobs, la porte-parole d'EDK, présente son parcours professionnel et son rôle chez EDK. Elle remercie les gens de leur participation à cette réunion de création du comité. Elle reconnaît que le développement de projet pose des défis importants et confirme l'engagement d'EDK à créer des espaces de dialogue par plusieurs moyens, dont la création de ce comité citoyen qui est un excellent véhicule pour exprimer les préoccupations citoyennes et bonifier le projet en conséquence.

Monsieur Stéphane Poirier, coordonnateur du projet éolien d'EDK, présente aussi son parcours professionnel et son rôle chez EDK. Il réitère l'importance de ce comité qui permettra de mieux développer le projet.

Présentation des objectifs de la rencontre et des participants

L'animateur de la rencontre, Cédric Bourgeois, présente le déroulement de la soirée, les objectifs de la rencontre et invite les participants à se présenter, expliquer leur intérêt pour ce comité et exprimer leurs attentes.

Les participants (exception faite du promoteur et facilitateur) se sont dits intéressés par :

- les aspects de la concertation du milieu quant à ce projet de développement éolien en Montérégie
- être mis à jour et informés sur le projet
- les enjeux liés au développement des énergies vertes en général
- la discussion entre les parties pour faire avancer ce projet
- Intérêts de pouvoir exprimer leurs préoccupations au promoteur

Les participants (exception faite du promoteur et facilitateur) ont exprimé les attentes suivantes quant au déroulement de la soirée :

- Avoir en main toute l'information disponible à ce jour
- Connaître le statut de développement
- Obtenir les impacts sur l'eau
- Que les vraies choses soient dites et mises sur table
- Obtenir des réponses à leurs questions

Ensuite, Cédric Bourgeois a présenté l'entreprise pour laquelle il travaille et mandatée par le promoteur pour assurer la facilitation du dialogue entre le promoteur et les citoyens. Il a aussi présenté son rôle comme facilitateur, les conditions de succès d'un tel comité ainsi que les règles et valeurs d'engagement pour les participants à la rencontre.

Présentation générale du projet et de la proposition de statuts du comité

Madame Lynn Jacobs a présenté la communauté mohawk, la Commission de développement économique et le Conseil de Bande, l'objectif de génération de revenus par les énergies vertes pour la communauté mohawk, le promoteur du projet (Énergies durables Kahnawà:ke), l'historique du projet, son statut d'avancement ce jour, son lieu d'implantation et les efforts de consultation faits à ce jour. Elle a aussi informé les participants que l'étude d'impact social et environnemental sera disponible bientôt dès que le Ministère la juge recevable.

Période d'échange

Les participants ont échangé sur les sujets suivants :

- On a souhaité savoir si le territoire visé par le projet à St-Cyprien représente un territoire ancestral réclamé par la communauté mohawk et la raison pour laquelle celle-ci souhaite implanter le projet dans ce lieu. Madame Lynn Jacobs a rappelé que la Communauté mohawk souhaitait le développer sur son territoire, mais les études de vent et la présence de l'aéroport Trudeau représentaient des contraintes importantes et n'ont pas permis de développer un projet viable. Comme l'appel d'offres gagné par EDK est restreint au territoire montérégien, EDK a donc cherché d'autres options en Montérégie.
- On a souhaité savoir d'où provenaient les photos de la présentation et si c'était les mêmes éoliennes que le projet à St-Rémi. Le promoteur précise que ce sont des photos génériques du manufacturier de turbines (ENERCON), mais c'est un modèle similaire au projet proposé à St-Cyprien et aussi aux éoliennes de St-Rémi.
- On a aussi cherché à savoir si la technologie proposée était la plus récente puisque c'est un projet long terme et il ne faudrait pas qu'elle devienne caduque assez vite. Monsieur Stéphane Poirier précise que la technologie a fait ses preuves, et est considéré le haut de gamme des éoliennes.
- Il a été question de mieux préciser les démarches de consultations précédentes : portes ouvertes, porte-à-porte, réunions d'information, etc.
- Des participants ont exprimé leur inquiétude quant au temps disponible pour discuter des impacts une fois l'étude publiée, compte tenu de l'échéancier de projet serré.
- On mentionne que l'héritage négatif du projet à St-Valentin a créé un enjeu de perception important sur les citoyens de St-Cyprien-de-Napierville et on souhaite que le promoteur s'inspire davantage de l'approche Kruger assez bien reçue à St-Rémi.
- On se demande si une compensation GES est prévue par le projet. Le promoteur en a pris note et intégrera l'idée.
- On propose d'ajouter des critères de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et de développement durable (DD) pour la sélection d'un entrepreneur afin d'assurer une acceptabilité sociale accrue.
- Il est question de l'expérience de l'équipe d'EDK en gestion de projet éolien. EDK précise

que c'est nouveau, mais qu'ils sont appuyés par une équipe de consultants chevronnée.

- On demande aux citoyens du comité s'ils se sentent bien informés et on discute sur le fait que le sondage effectué en 2010 avait démontré que les citoyens étaient peu informés du projet. EDK précise que la majorité des participants au sondage qui s'est positionnée contre le projet a aussi indiqué qu'elle manquait d'information sur le projet.
- Il est question du fait que les personnes qui s'opposent ou les personnes qui sont indifférentes quant au projet ont, à ce jour, peu ou pas pris part aux activités d'information organisées par EDK.
- Ceux qui ont participé aux activités de consultation ont d'ailleurs salué et apprécié les sessions d'information avec maquettes et la présence d'experts, et proposent que ce soit refait pour que les personnes qui s'opposent soient mieux informées qu'en ce moment.
- On précise que les préoccupations des personnes qui s'opposent sont très claires et sont inscrites à la pétition : l'enjeu visuel, effets sur la santé, surplus d'énergie au Québec
- Les participants cherchent à savoir si, outre le comité, il y aura d'autres efforts mis sur place pour ouvrir le dialogue avec les personnes qui s'opposent.
- Il est question de l'acceptabilité sociale du projet et on demande si le projet pourrait être refusé par le BAPE à cause de cette vive opposition. Le promoteur reconnaît les enjeux mais souhaite ouvrir le dialogue.
- Les participants reviennent sur les résultats du sondage effectué par le promoteur où la majorité des participants s'était positionnée contre le projet et il est aussi mentionné que la pétition aurait mobilisé plus de 60 % des citoyens aux propriétés près du projet.
- On souhaite insister sur l'importance du consultant dans l'ouverture du dialogue et de la construction de l'acceptabilité sociale avant le BAPE.
- Le promoteur rappelle que les approches envers le projet St-Valentin et le projet à St-Cyprien sont différents puisque le promoteur du projet de St-Valentin a décidé de ne faire aucune modification au projet alors qu'il aurait pu le faire. Et on rappelle aussi les bénéfices pour les citoyens-hôtes des tours éoliennes ainsi que des conditions difficiles pour assurer le dialogue compte tenu du contexte avec le Conseil municipal précédent.
- Le promoteur souligne que ce serait le premier et le seul projet de développement éolien générateur de revenus répondant à l'appel d'offre autochtone d'Hydro-Québec.

Revue participative de la proposition de composition et processus de sélection des représentants

- Il est suggéré par COVABAR que PleineTerre devrait participer au comité puisqu'ils connaissent mieux le territoire de St-Cyprien, mais il faut évaluer s'il y a un enjeu de conflit d'intérêts puisque cet organisme est mandaté pour le projet pour une étude.
- Il est question du fait que les Comités locaux de développement (CLD) n'ont pas pu participer au Comité alors une suggestion était d'inviter l'aménagiste de la MRC les Jardins de Napierville.
- On mentionne aussi que, si ce n'est pas déjà fait, il est d'accord et trouve important

d'inclure des élus sur le comité de suivi.

- Le facilitateur indique que la composition du comité n'est pas finale et fixe, mais a une nature progressiste en fonction des enjeux. Il invite à lire les documents avant la prochaine rencontre et il y aura possibilités de faire des changements quant à la composition à ce moment.

Pause-café

Prochaines étapes

- On demande des précisions quant à la manière de prendre des décisions dans le comité (Proposeur, secondeur). Le facilitateur explique que les décisions seront rendues par consensus plutôt que de voter par exemple.
- Le coordonnateur du projet d'EDK souhaite soulever la problématique du racisme et que c'est un élément qui est ressorti dans les résultats du sondage et durant les activités porte-à-porte, et que ceci, en soi, représente une raison pour refuser le projet. Il souhaite souligner qu'au contraire, les citoyens devraient être fiers qu'ils prennent leurs développements économiques en main.
- D'autres participants souhaitent souligner que la question sensible du racisme doit être considérée dans la dynamique du projet et abordée puis traitée par le comité.
- Madame Jacobs offre qu'une des réunions du Comité soit tenue dans la communauté mohawk afin de favoriser l'échange interculturel et de bâtir des ponts.
- Le facilitateur propose une réunion le 27 janvier et les participants confirment cette date.
- Madame Jacobs explique le formulaire de remboursement des dépenses et Monsieur Poirier souhaite préciser que le remboursement des dépenses est important pour compenser pour les frais de déplacements et le gardiennage des enfants (si nécessaire)..

Varia et mot de la fin

- La porte-parole invite les participants à la contacter pour toutes questions ou commentaires avant la prochaine réunion.
- Le facilitateur vérifie que tous les commentaires ont été reçus, remercie les participants et clôt la réunion.

Fin de la réunion: 21 h 15

Julie Reid-Forget, Facilitateur-documentation